

Le Collège classique de Thetford et sa bibliothèque (1948-1969)

Stéphan Garneau

Volume 22, numéro 3, 2017

État des lieux de la mémoire archivistique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84311ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garneau, S. (2017). Le Collège classique de Thetford et sa bibliothèque (1948-1969). *Histoire Québec*, 22(3), 27–29.

Le Collège classique de Thetford et sa bibliothèque (1948-1969)

par Stéphan Garneau

Stéphan Garneau possède un baccalauréat en histoire et un certificat en archivistique de l'Université Laval. Il possède aussi un diplôme d'études complémentaires de 2^e cycle en archivistique, orientation administration et entreprise contemporaines de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique). Au niveau professionnel, il occupe le poste de responsable de la bibliothèque au Cégep de Thetford et siège à ce titre au conseil d'administration de la Société de généalogie et d'histoire de la région de Thetford. Sa passion pour l'héraldique et l'histoire régionale l'a amené à rédiger une quinzaine d'articles. Il est également l'auteur de trois volumes portant sur l'histoire des mines d'amiante au xx^e siècle, le Cégep de Thetford et le Collège canadien des armoiries.

Les prémisses du Collège classique de Thetford remontent à 1948 alors que l'abbé Ernest Dubé, curé de la paroisse Saint-Alphonse, crée l'École presbytérale qui se compose de deux classes : une d'éléments latins et une d'éléments français. Par économie et avec l'aide de la Commission scolaire de Thetford Mines, on décide de la loger dans une classe de l'école Saint-Georges située rue McCraw (aujourd'hui Dubé). La seconde année de l'école est marquée par un premier déménagement au deuxième étage de la Quirion Business School. En 1954, elle change de nom, devenant l'Externat classique, et ajoute la classe de syntaxe à son programme.

Deux ans plus tard, l'établissement est institué, par lettres patentes du lieutenant-gouverneur Gaspard Fauteux, Collège classique. Il est affilié à l'Université Laval et se trouve sous le patronage spécial de la Sainte-Famille. Malgré ce changement de statut, l'institution continue ses pérégrinations. Ainsi, pour l'année scolaire 1956-1957, les classes d'éléments latins et de méthode, nouvellement créées, logent dans des locaux à l'école Sainte-Julie. Quant à la classe de syntaxe, elle est localisée au chalet des loisirs de la Société Saint-Jean-Baptiste. À la suite de l'ajout de deux classes, versification et belles-lettres, et de la hausse de la

clientèle étudiante de la Commission scolaire de Thetford Mines, le Collège classique se voit encore une fois dans l'obligation de déménager à l'aube de l'année 1958-1959. L'établissement occupe pour l'occasion des locaux situés au Couvent Sainte-Marie et la salle de récréation de l'Académie Saint-Maurice.

Après plusieurs années d'attente, l'institution s'installe dans son nouveau bâtiment situé sur le boulevard Smith, aujourd'hui Frontenac, à l'automne 1959. Toutefois, il faut patienter encore deux ans pour que le Collège offre le programme complet du cours classique et jusqu'à l'année



Collège classique de Thetford à la fin des années 1960, Fonds Collège classique de Thetford – Centre d'archives de la région de Thetford



Étudiants à la bibliothèque à la fin des années 1960, Fonds Collège classique de Thetford – Centre d'archives de la région de Thetford.



Classe de l'École presbytérale, 1948, Fonds Collège classique de Thetford – Centre d'archives de la région de Thetford.

1966-1967, pour l'admission des filles comme élèves. Finalement, le Collège classique de Thetford connaît sa dernière rentrée scolaire en septembre 1968. Le rapport Parent prônant la disparition du cours classique, le bâtiment accueille, à partir de l'automne 1969, les étudiants du nouveau Collège d'enseignement général et professionnel de Thetford Mines.

Si l'institution classique connaît une histoire assez mouvementée, qu'en est-il de sa bibliothèque? Il est difficile de trouver des traces de celle-ci avant 1959, date d'ouverture du Collège. On peut supposer néanmoins que les étudiants doivent avoir accès à la bibliothèque des établissements qui les accueillent, comme l'école Saint-Georges ou le Couvent Sainte-Marie. Mais la spécificité des études classiques ne peut être uniquement comblée par les volumes qui composent ces collections, d'où probablement la création d'une bibliothèque itinérante qui suit les élèves dans leurs déplacements. On en retrouve trace dans les documents traitant de l'année scolaire 1956-1957, alors qu'il est fait mention que l'un des locaux de l'école Sainte-Julie, prêté au Collège classique, sert de salle de réunions des professeurs et de bibliothèque. Combien de volumes peuvent composer cette collection unique en région? Malheureusement aucun chiffre n'est dévoilé.

La construction d'un bâtiment par les autorités religieuses change la donne. Dans les plans et devis de l'établissement, il est écrit que le Collège comprendra « le logement de 25 prêtres, les bureaux de l'administration, une salle de récréation, une chapelle, un laboratoire et une bibliothèque ». Située au deuxième étage, cette dernière est « assez bien pourvue de livres » si l'on en croit un document qui émane de l'année scolaire 1960-1961. Si les collégiens doivent porter obligatoirement leur veston à la bibliothèque, ils ont toutefois le privilège de se servir eux-mêmes. Celui-ci s'applique à tous les livres auxquels les élèves ont libre accès. Pour ce qui

est des autres livres, ils ne peuvent les lire ou les consulter qu'avec la permission écrite du professeur qui enseigne la matière concernée. Les rares chiffres que nous possédons se rapportant à l'inventaire de la bibliothèque du Collège classique concernent l'année 1966-1967. À ce moment, la collection compte 20 692 ouvrages dont 791 livres de référence et 3 967 « petits classiques français ».

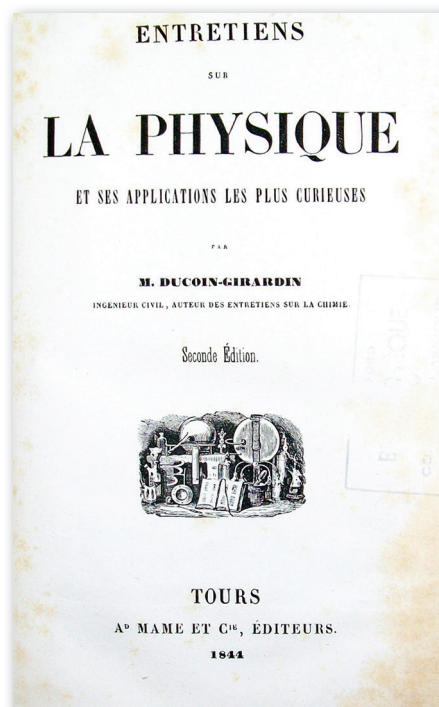
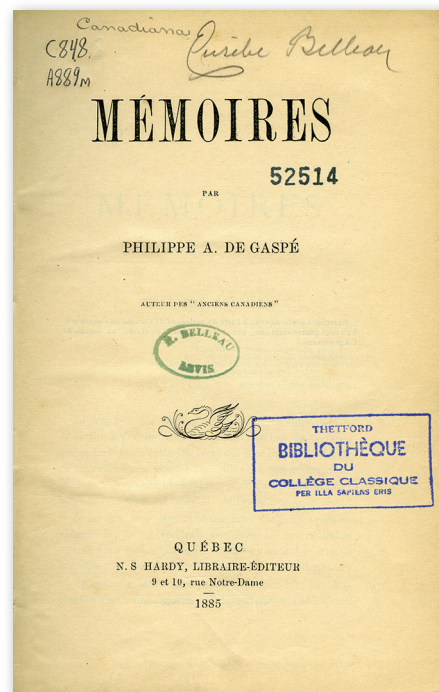
Bien que celle-ci touche à tous les domaines, il n'en demeure pas moins qu'elle est tributaire du mandat de l'établissement. Celui-ci est de « former pour les carrières professionnelles des jeunes éclairés, convaincus et fervents, mais aussi de cultiver les vocations au sacerdoce et à la vie religieuse, conformément au désir des fondateurs et à la mission des prêtres séculiers qui le dirigent ». Créée dans la grande tradition des collèges classiques, l'institution thetfordoise est d'abord et avant tout un collège chrétien qui véhicule des valeurs humanistes. Dans le règlement disciplinaire de l'année scolaire 1966-1967, il est écrit : « Le Collège chrétien est une institution qui veut donner aux étudiants qu'elle reçoit un esprit authentique de charité. Cette institution se propose donc de faire un climat de compréhension et un esprit d'entraide entre les étudiants pour que tous se sentent disposés à fraterniser dans un climat idéal de sympathie et de charité. Le Collège chrétien se doit de préparer ses étudiants aux tâches de demain en développant leurs qualités naturelles et surnaturelles. Ces tâches sont multiples, celles entre autres de promouvoir le respect et la dignité de la personne humaine, d'instaurer la justice et la paix, de fournir un concours généreux aux citoyens déshérités et aux peuples en voie de développement, en un mot bannir l'égoïsme et faire rayonner la charité chrétienne. »

Certains volumes de la collection répondent parfaitement aux qualités chrétiennes que souhaite inculquer le Collège à ses élèves. Parmi ceux-ci notons : *L'ivrognerie est l'œuvre du*

démon mais la sainte tempérance de la croix est l'œuvre de Dieu (1867, par l'abbé Alexis Mailloux), *Apostolat de l'universitaire catholique* (1963, par l'abbé Louis-Albert Vachon) et *Faites-nous des Hommes : préparation des jeunes à leurs tâches prochaines* (1938, par l'abbé Lionel Groulx). Nonobstant les valeurs morales, l'institution doit enseigner aux collégiens les connaissances qui leur seront utiles pour poursuivre leurs études à l'université dans l'une des professions libérales. Les lettres étant à la base du programme dispensé par les collèges classiques, la plus grande catégorie pourvue en livres à la bibliothèque est celle de la littérature. Ainsi, la collection compte 220 livres en littérature américaine, 449 en littérature anglaise, 938 en littérature française et 389 en littérature canadienne-française.

Par la suite, les catégories les plus importantes sont celles de la géographie et de l'histoire qui comprennent de nombreux volumes sur l'histoire de la Nouvelle-France et de l'Église, comme *La Nouvelle-France, de Cartier à Champlain, 1540-1603* (1891, par Narcisse-Eutrope Dionne) ou encore, *Le vénérable François de Montmorency-Laval* (1906, par l'abbé Auguste Gosselin). Les sciences de leur côté sont abordées par plus de 2 000 volumes, comme *Traité d'astronomie théorique* (1891, par Abel Souchon), *Les animaux préhistoriques* (1959, par Joseph Augusta) et *Les médecins au Canada français : vademecum de l'étudiant en médecine et du jeune médecin* (1933, par Joseph Gauvreau). Finalement, il est bon de mentionner que les collégiens peuvent consulter 1 060 volumes traitant de religion, dont *Le Canada apostolique* (1919, par Henri Bourassa) et *Les servantes de Dieu en Canada* (1855, par Henry de Courcy).

La fusion du Collège classique de Thetford avec l'École normale et l'École de métiers pour former le Cégep de Thetford Mines en 1969 aura évidemment une incidence sur la collection de la bibliothèque. Alors



Deux volumes de la bibliothèque.

que les humanités vont connaître un déclin, le nombre de volumes techniques va considérablement augmenter pour mieux refléter les enseignements de la nouvelle institution thetfordoise.